



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# AVEC NOUS, DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX



## FONCTION PUBLIQUE

### PRÉCARITÉ, CARRIÈRE, MOBILITÉ, DISCRIMINATION: LA SITUATION DES AGENTS DE LA FONCTION PUBLIQUE CONTINUE DE SE DÉGRADER.

#### Un agent sur cinq est contractuel:

- sans garantie de rémunération;
- sans perspective d'évolution professionnelle;
- sans sécurité de l'emploi.

#### Un agent sur cinq ne peut financer sa complémentaire santé et prévoyance:

- peu ou pas de participation financière des employeurs;
- **des agents obligés de renoncer aux soins médicaux;**
- des baisses de salaire insupportables en cas de congé de longue maladie ou longue durée.

« Je n'ai pas pris de mutuelle car c'était trop cher pour moi. Après un accident, et six mois d'arrêt de travail, je suis à demi-traitement et je ne peux plus faire face ». Florian, 28 ans.

#### Deux agents sur trois regrettent de ne pouvoir évoluer dans leur carrière:

- inégalité d'accès à la formation professionnelle;
- **formations inadaptées ou insuffisantes;**
- manque de reconnaissance de l'expérience;
- critères d'évaluation professionnelle peu transparents et peu pertinents.

#### Un agent sur trois perçoit des discriminations sur son lieu de travail:

état de santé, handicap, âge, origine, orientation sexuelle, etc., les discriminations commencent dès le recrutement et peuvent toucher toutes les étapes de la vie professionnelle.

#### Les femmes sont souvent les oubliées de la promotion:

**14,8 % d'écart de salaire** entre les femmes et les hommes.

« Je me suis arrêtée pendant quatre ans pour élever mes trois enfants. Dix ans plus tard, cela se sent encore sur ma paie et sur ma carrière ». Julie, 39 ans.

## IL FAUT CONTINUER À OBTENIR DE NOUVEAUX DROITS DANS LA FONCTION PUBLIQUE!



S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# CE QUE VEUT LA CFDT

## AGIR POUR RENDRE LES PARCOURS PROFESSIONNELS PLUS SÛRS ET PLUS ATTRACTIFS

### Faire reculer la précarité :

- imposer aux employeurs le respect des règles de recours au contrat ;
- **faire bénéficier tous les contractuels des nouvelles garanties sur les salaires**, les fins de contrat, la mise en place des commissions consultatives paritaires.

En 2011, la CFDT a signé l'accord *Accès à l'emploi titulaire et amélioration des conditions d'emploi*, pour la sécurisation des parcours professionnels des agents contractuels, dans les trois versants de la fonction publique.

### Valoriser les parcours professionnels :

- reconnaître l'expérience et l'expertise des agents ;
- garantir à chacun une formation tout au long de la vie par la mise en place d'un Compte personnel de formation ;
- associer les personnels et leurs représentants à la définition des critères d'évaluation ;
- **accompagner les agents dans leur choix de mobilité ou de reconversion professionnelle.**

### Promouvoir la diversité :

- **négoier des mesures en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes** dans tous les services de l'État, les collectivités locales et les établissements hospitaliers ;
- lutter contre les propos et les attitudes homophobes, racistes, sexistes et contre tout comportement stigmatisant les différences ;
- favoriser l'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap.

La CFDT a signé en 2013 le *protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique*.

**4 DÉCEMBRE 2014 :**  
**ÉLECTIONS DANS**  
**LES FONCTIONS**  
**PUBLIQUES**

### Généraliser la couverture complémentaire :

- ouvrir une négociation sur la protection sociale complémentaire des agents ;
- **obliger tous les employeurs à participer financièrement** à l'acquisition d'une couverture à hauteur d'au moins 50 % de la cotisation ;
- préserver et amplifier la solidarité entre actifs et retraités, et tendre vers des cotisations proportionnelles à la rémunération.

**AGISSONS POUR FAIRE RESPECTER LES ACCORDS CONCLUS  
DANS LA FONCTION PUBLIQUE !**



**AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX  
À VOTRE VOIX**